**A139.**

|  |  |
| --- | --- |
| *Ferdinand an Karl.* | *1525 Mai 4. Innsbruck.* |

1. Erhielt K’s Brief vom 26. März. Erfreut über K’s Genesung. 2. Sein Anteil an dem italienischen Krieg. 3. K’s Absicht, nach Italien zu gehen. F's Wahl zum Römischen Kg. 4. Friedensverhandlungen mit Frankreich. 5. Schweizer. 6. Gf Salm. 7. Die übrigen Gnadenerweisungen K’s. 8. Münze. 9. Hannart.

1. Has received K's letter dated March 26. Is pleased with K's recovery. 2. His part in the Italian war. 3. K's intention to travel to Italy. F's election to King of the Romans. 4. Peace negotations with France. 5. The Swiss. 6. Count Salm. 7. Other goodwill shown by K. 8. The mint. 9. Hannart.

(W) Wien, St.-A. Belgica PA. 7. Original.

(W1) Ebenda, Hs. B 597 I, S. 41—43. Kopie mit dem Datum vom 3. Mai.

Druck: Familienkorrespondenz Bd. 1, Nr. 139, S. 294-298.

1] Monsr,a) tres humblement à vostre bonne grace me recommande. Monsr, j’ai receu vostre lettre du 26e de mars par Meneses, mon chambellan, et tant par icelle comme par lui entendu Vre Mte estoit du tout libre de la fievre quarte dont suis esté si joieulx que plus n’eusse peu. Dequoi enb) louhe dieu le createur et prie vous entretenir en bonne santé et disposition.

2] Quant aux affaires d’Ytalie et ce que je y ai tait en vostre service, je ne suis marri, sinon de ce que n’ai peu faire daventaige, comme plusieurs fois vous ai, monsr, escript, car à vous servir ne vouldroies espergner corps ni biens.

3] J’ai, monsr, entendu la deliberation que Vre Mte a fait de passer ceste année en Ytalie que me semble merveilleusement avoir bien advisé. Et de ma part sont les meilleurs nouvelles que j’eusse sceu oui pour vous veoir faire la reverance et service, vous suppliant, monsr, tres humblement m’aviser et avertir de bonne heure, où vous pourrai aller audevant, affin que selon ce je me puisse regler et disposer mes affaires. Je vous mercie, monsr, tres humblement de la voulenté qu’avez de m’avancer à l’election de roi des Rommains et prie dieu me donner la grace de le pouvoir desservir envers Vre Mte. Et pour vous avertir de ce qu’il me semble est necessaire à l’avancement de lad. election, vous advise, monsr, qu’il seroit bon que envoiassies les lettres credentiales et instruction dont vous envoye les copies ici encloses que vous supplie tres humblement vouloir faire. Et pour ce que, comme Vre Mte scet, est a croire que aucuns des electeurs ou possible tous, quant l’on leur en parlera, tendront à avoir quelque presens ou somme d’argent, pour laquelle furnir. Je ne suis trop bien furni pour les causes que par-ci-devant vous ai escriptes, parquoi, monsr, vous vouldroies tres humblement supplier me voulsissies non seullement promovoir a lad. election, mais aussi aider à supporter aucune partie desd. presens ou somme d’argent qu’il fauldra bailler.

4] Je envoyai vers le duc de Bourbonnois, viceroi et sr de Beaurains pour savoir la resolution qu’ilz prendroient avec le roi de France, pour selon icelle me regler. Laquelle est telle que aurez entendu par led. sr de Beaurains, surquoi, si j’estoie demandé d’en dire mon opinion, je conseilleroie, consideré l’estat des affaires tant de dela comme de deça que Vostred. Mte acceptast quelque paix honnorable et prouffitable et donnassies ordre de contrevenir aux emprinses du Turc, ennemi de nostre foi chrestienne, et aux Lutterians qui ne font moins de mal que lui. Toutesfois je me remectz à ce qu’il vous en plaira faire, car, comme qu’il en soit, je ne fauldrai à employer en vostre service ce que dieu m’a donné.

5] Touchant ce que m’escripvez, seroit bon que fisse dresser quelques practicques en Suysse pour savoir leur intencion et, si l’on les pourroit incliner à prendre quelque parti en vostre faveur, j’ai, monsr, à ceste cause mandé devers moi Jacob Sturssel, mon conseillier, que j’entretiens aux confins desd. Suysses pour journellement m’avertir de leurs affaires et practicques. Lequel m’a dit que le 25e d’avril passé ilz devoient tenir une journée, où se devoient trouver, les ambassadeurs depar mme, la regente, et gouvernement de France pour traicter entre autres choses de leur paiement. Lequel l’on leur vouloit faire de la somme de 50000 escuz par mois jusques à estre payéz de tout leur deu. Parquoi si aud. paiement ilz s’accordent, led. Sturssel croit qu’il sera difficille les mener ni conduire à quelque confederation avec Vre Mte et ses confederéz. Toutesfois si d’aventure ilz ne s’accordoient, il esperoit par quelque moyen les mener à accepter quelque appoinctementc) avec Vostred. Mte et ses confederéz, surquoi ai advisé le renvoyer vers lesd. Suysses, et si treuve qu’ilz ne soient accordéz avec les François qu’il leur propose ce que verrez par le contenu d’une copie de l’instruction que lui ai baillé que vous envoye ici enclosed). De ce que l’on y besongnera, en serez, monsr, averti.

6] Je vous mercie, monsr, tres humblement de ce que dictes aurez pour recommandéz le conte de Salm, les enffans du feu conte de Sornes, messeigneur George de Frangsperg, Marc Sitich et autres capitaines qui vous ont si bien servis en la bataille. Car certes ilz ont bien meritéz et de ma part ne laisserai aussi à leur faire de bien.

7] Semblablement vous mercie, monsr, tres humblement du bon vouloir qu’avez il gratiffier le sr de Sempy, don Pedro de Cordova, le conte de Ortemburg, mon tresorier, Hemericourt, Suero de l’Aquilla et aussi led. Meneses, par lequel vous avoie escript en recommandation des dessusd., lesquelz tres humblement vous supplie de nouveau avoir en vostre bonne souvenance et recommandation, mesmes led. conte de Ortemburg, car il a merité et merite journellement tant envers Vre Mte comme vers moi.

8] Ausurplus, monsr, j’ai par led. Meneses receu la provision du fait des monnoies dont vous mercie tres humblement. Et depuis l’arrivée du susd. Meneses ai receu la lettre de Vre Mte du 7e de fevrier; et quant aux affaires d’Italie, n’y gist aultre responce.

9] Touchant le fait de Hannart, mme, ma bonne tante, n’y a point envoyé aucun commissaire, mais je l’en solliciterai ou, sinon prendrai l’aultre moyen que Vre Mte m’en escript, affin que l’on puisse venir à la vraie congnoissance dud. affaire. Tant des nouvelles de pardeça comme d’aucunes autres choses, concernant les affaires de Vre Mte miens ai chargé au susd. Meneses que presentement renvoye devers vous, vous en amplement informer et dire aucunes choses. Lequel vous supplie tres humblement vouloir croire pour ceste fois comme moi mesmes et icelluie) depescher le plustost qu’il sera possible. Monsr, jef) supplieraig) atant le createur vous donner bonne vie et longue.

D’Ysproug, ce 4e de mai ao 25.

Vostreh) tres humble et tres obeisant frere

Ferdinandus.

Rückwärts Adresse: A l’empereur monsr.

1] a) Monsr—recommande fehlt in W1 - b) Peu et louhé statt dequoi en in W1.

F bezieht sich auf Nr. A133.

2] Vgl. Nr. A131.

3] Der Entwurf einer Instruktion, von dem hier F spricht, findet sich nicht vor. Im übrigen vgl. Nr. A140 [9].

4] Über die Absendung eines Gesandten vonseiten F s nach Italien berichtet auch Contarini. Sanuto 38, 267. Beaurain war am 17. April in Innsbruck angekommen. Ebenda 231.

5] c) confederation W1. - d) statt ici enclose in W1: avec cestes.

Tatsächlich stand der langjährige Diener Maximilians I., Doktor Jakob Stürzel, in der letzten Zeit vielfach mit den Schweizern im Namen F‘s in Unterhandlung. — Die Zusammenkunft fand am 24. April zu Baden statt, doch sind dort noch nicht die endgültigen Abmachungen mit Frankreich, das durch Herrn von Boisrigaut vertreten war, zum Abschlusse gekommen. Eidgen. Absch. 4, 1, S. 627 ; Rott, Hist. de la Représ. 1, S. 311 f.

8] Vgl. Nr. A133 [6].

9] e) statt icellui in W1: le. - f) je Prie etc. W1. - g ) supplierai—longue nur in W. - h) von vostre an eigenhändig, fehlt in W1.

Die Angelegenheit Hannarts (vgl. Nr. A120 [6], A124 [8]) scheint in ein neues, für ihn günstiges Stadium getreten zu sein, als sich Mg entschloß, ihn zu zu senden. Sie kündigte dies in ihrem Bericht vom 19. März 1525 an. Und in ihrem Schreiben vom 12. April bezieht sie sich auf die Mitteilung, daß K Kommissäre nach Deutschland senden wolle, um über Hannarts Amtsführung Erkundigungen einzuholen, wodurch sich dieser beschwert fühlen würde. Sie verdolmetscht K gegenüber die Bitte Hannarts, daß K die Information bis zu dem Augenblicke aufschieben möge, da K ihn gehört und seine Entschuldigungen vernommen habe. Sie bittet auch ihrerseits für Hannart (Wien, St.-A. Belgica PA 17. Original).